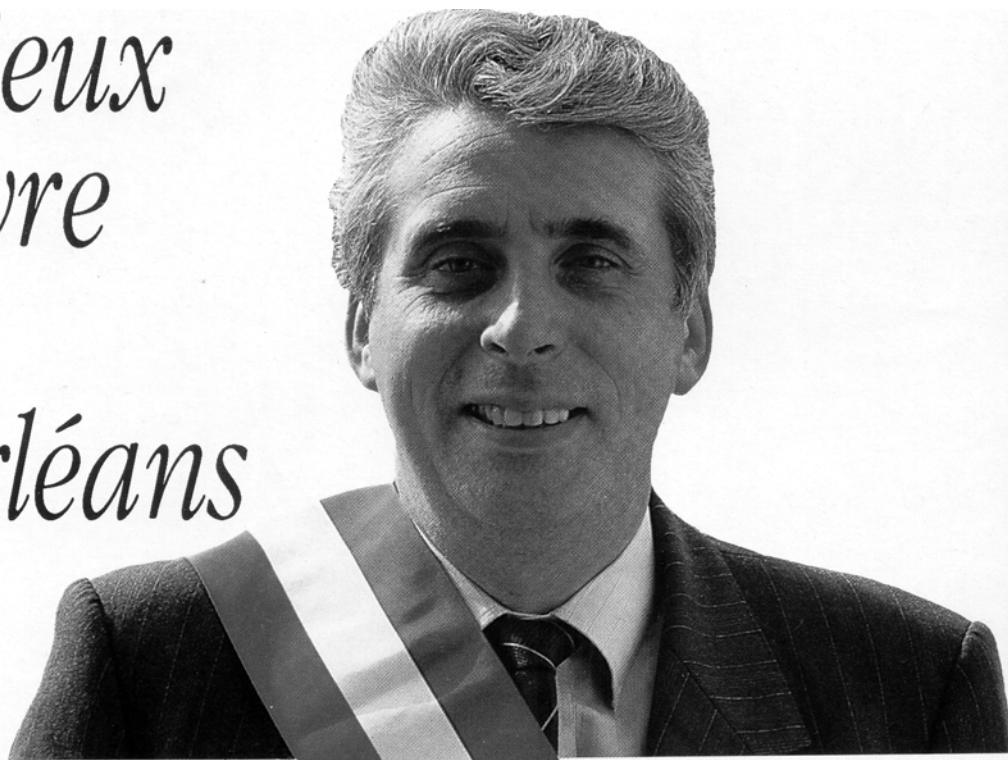


Mieux vivre à Orléans



Peu à peu les engagements pris devant les électeurs entrent dans les faits.

Le budget supplémentaire

est la première occasion de marquer les nouvelles orientations. La priorité est donnée à la vie quotidienne dans nos quartiers, à l'emploi, aux écoles, au logement, au soutien à la vie associative. Le budget supplémentaire nous permet aussi de commencer à rembourser une partie de la dette de la ville, qui est excessive. C'est nécessaire car les dettes d'aujourd'hui sont les impôts de demain.

Dès mon élection à la présidence de

l'Office municipal d'HLM

j'ai proposé au conseil d'administration, qui m'a suivi, d'engager une politique de modération du montant des loyers (il n'y aura pas de nouvelle hausse cette année), de mettre en place d'urgence une équipe permanente d'entretien, d'engager immédiatement des travaux de sécurité, contre les risques d'incendie notamment. J'ai également décidé de suspendre les expulsions et d'examiner la situation de chaque famille, cas par cas.

Les futurs

conseils de quartier

sont maintenant définis. Leur nombre sera accru. Ils seront représentatifs des différents aspects de la vie de chaque quartier. Ils vont bientôt se mettre en place. Ils nous permettront de mieux vivre ensemble la démocratie au quotidien.

JEAN-PIERRE SUEUR

Député, Maire d'Orléans

sommaire

Fêtes de Jeanne d'Arc présidentielles

Arrêt sur images	1
Allocution de Jean-Pierre Sueur	7
Allocution du Président François Mitterrand	9

Sports

Ascension de l'USO Football	14
--------------------------------------	----

La vie municipale

HLM, premières préoccupations, premières décisions	16
Le nouveau cabinet	18
Infos	19

Culture

Max Jacob et ses amis	20
Jean-Baptiste Letourmy et ses images	21

Loisirs

Activités, stages	22
Le calendrier de l'été	

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Sueur

Rédaction, renseignements :
Direction de l'Information
et de la Communication, Hôtel
de Ville, 45032 Orléans cedex

Photos : Benoît Voisin

Tirage : 51 000 exemplaires.

RC 84 A 226